

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
17 septembre 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 16 septembre 2021, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Ghana auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre du Président de la République du Ghana, Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, en sa qualité de Président de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, j'ai l'honneur de vous faire tenir, pour publication comme document du Conseil de sécurité, le communiqué de la session extraordinaire de la Conférence, en date du 16 septembre 2021, sur la situation politique en Guinée et au Mali (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité, au titre du point 39 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Harold Adlai Agyeman



**Annexe à la lettre datée du 16 septembre 2021 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent du Ghana
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État
et de gouvernement de la Communauté économique des États
de l'Afrique de l'Ouest**

Communiqué

1. La Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est réunie en session extraordinaire le 16 septembre 2021 à Accra, au Ghana, sous la présidence de S. E. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président de la République du Ghana et Président de la Conférence, afin de faire le point sur l'évolution de la situation politique en République de Guinée. Les chefs d'État ont également fait le point sur les dernières évolutions de la transition en République du Mali.

2. Étaient présents à ce sommet les chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO ci-après, ou leurs représentants dûment mandatés :

S. E. Roch Marc Christian Kaboré, Président du Burkina Faso ;

S. E. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire ;

S. E. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président de la République du Ghana ;

S. E. Umaro Sissoco Embaló, Président de la République de Guinée-Bissau ;

S. E. George Manneh Weah, Président de la République du Libéria ;

S. E. Mohamed Bazoum, Président de la République du Niger ;

S. E. Macky Sall, Président de la République du Sénégal ;

S. E. Julius Maada Bio, Président de la République de Sierra Leone ;

S. E. Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République togolaise ;

S. E. Yemi Osinbajo, Vice-Président de la République fédérale du Nigéria ;

S. E. Aurélien A. Agbenonci, Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la République du Bénin ;

S. E. Filomena Mendes Gonçalves, Ministre de la présidence du Conseil des ministres de la République de Cabo Verde ;

S. E. Mamadou Tangara, Ministre gambien des affaires étrangères, de la coopération internationale et des Gambiens à l'étranger.

3. Étaient également présents à cette session S. E. Jean-Claude Kassi Brou, Président de la Commission de la CEDEAO, S.E. Goodluck Jonathan, ancien Président de la République fédérale du Nigéria et Médiateur de la CEDEAO pour le Mali, et S. E. Mahamat Saleh Annadif, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest.

4. Les chefs d'État et de gouvernement ont pris note du rapport de la Mission de haut niveau qui s'est rendue en République de Guinée le 10 septembre 2021 à la suite de la Session extraordinaire de la Conférence tenue en visioconférence le 8 septembre 2021. Ils ont également pris note du rapport sur la transition politique en République du Mali, présenté par le Médiateur, S. E. Goodluck Ebele Jonathan.

5. Les chefs d'État et de gouvernement ont salué la qualité des rapports soumis ainsi que la pertinence des recommandations qui y sont contenues.
6. Après délibérations, la Conférence a entériné les principales recommandations figurant dans le rapport de la Mission.
7. La Conférence renouvelle sa condamnation sans réserves du coup d'État du 5 septembre 2021 et réaffirme sa demande de libération immédiate et sans condition du Président Alpha Condé. Elle rappelle également aux membres du Comité national de rassemblement et de développement (CNRD) qu'ils sont individuellement et collectivement responsables de la sécurité physique du Président Alpha Condé.
8. La Conférence a pris connaissance de la situation sociopolitique qui règne actuellement en République de Guinée et de l'apparente intention du Comité national de rassemblement et de développement (CNRD) d'œuvrer à un retour rapide à l'ordre constitutionnel. Elle a également pris note de la décision du CNRD d'organiser des consultations avec toutes les parties prenantes nationales et internationales sur la situation sociopolitique de la République de Guinée. Elle s'est dite préoccupée par la recrudescence des coups d'État après ceux qui se sont produits au Mali en 2020 et 2021.
9. Après examen du rapport et délibérations, la Conférence décide de ce qui suit :
 - a) la suspension de la Guinée de tous les organes directeurs de la CEDEAO est maintenue jusqu'au rétablissement de l'ordre constitutionnel ;
 - b) des élections présidentielles et législatives devront se tenir dans les six (6) mois afin de rétablir la norme constitutionnelle en République de Guinée ;
 - c) des sanctions seront prises conformément aux protocoles de la CEDEAO en vigueur, consistant à interdire aux membres du CNRD et aux membres de leur famille de voyager et à geler leurs avoirs financiers ;
 - d) l'Union africaine, l'Union européenne, l'Organisation des Nations Unies et les autres partenaires multilatéraux et bilatéraux sont appelés à prêter la main à l'application de ces sanctions ;
 - e) aucun membre du CNRD ne doit être autorisé à se présenter à l'élection présidentielle ;
 - f) la CEDEAO accompagnera la Guinée dans la résolution rapide de la crise et la préparation des élections.
10. La Conférence appelle l'Union africaine, l'Organisation des Nations Unies et les partenaires de développement à appuyer ses décisions et à soutenir le rétablissement de la norme constitutionnelle en République de Guinée.
11. Les membres de la Conférence demandent à son Président de se rendre dans les plus brefs délais en République de Guinée et en République du Mali afin de faire part en personne de la décision de la Conférence.
12. La Conférence décide de rester activement saisie de la question.

Transition politique en République du Mali

13. La Conférence reste extrêmement préoccupée par la lenteur des préparatifs des élections prévues pour fin février 2022 en République du Mali.
14. La Conférence demande une nouvelle fois que soit strictement respecté le calendrier de transition devant mener à la tenue effective d'élections en février 2022 au plus tard, cette échéance n'étant pas négociable. À cet effet, elle invite les autorités de transition à présenter, au plus tard à la fin du mois d'octobre 2021, le calendrier

fixant les mesures essentielles à prendre pour la tenue des élections en février 2022. Elle insiste sur le fait que seules les réformes nécessaires à la tenue des élections à la date convenue soient appliquées.

15. La Conférence décide d'imposer des sanctions ciblées contre les personnes ou groupes de personnes dont les actions nuisent à la mise en œuvre du calendrier de transition, comme décidé par les chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO. Il s'agirait d'interdire à ces personnes et aux membres de leur famille de voyager et de geler leurs avoirs financiers. À cet effet, la Conférence charge le Président de la Commission de la CEDEAO de dresser et de présenter une liste de ces personnes et groupes de personnes.

16. La Conférence condamne fermement les arrestations et mises en détention de dirigeants et d'opposants politiques auxquelles les autorités de transition ne cessent de procéder. Elle demande également que la question soit traitée dans le respect de l'état de droit et des droits humains.

17. En ce qui concerne la sécurité, la Conférence condamne fermement la décision des autorités de transition d'engager des sociétés de sécurité privées au Mali et s'inquiète vivement de la détérioration des conditions de sécurité au Mali et dans l'ensemble de la région qui pourrait en résulter.

Renforcement de la démocratie

18. Compte tenu des faits nouveaux récents observés dans la région, la Conférence réaffirme que la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance est essentielle au développement, à la paix et à la stabilité de la région. Elle charge par conséquent le Président de la Commission d'entamer le processus de révision du Protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance, daté de 2001, afin de garantir la démocratie, la paix et la stabilité dans notre région.

19. Les chefs d'État et de gouvernement expriment leur profonde gratitude à S. E. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président de la République du Ghana et Président de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la CEDEAO, pour son rôle à la tête de la Communauté.

Fait à Accra, le 16 septembre 2021

LA CONFÉRENCE
